Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC /DGM (P149049)

Rapport neuvième session du Comité de Pilotage National

Septembre 2020

ABREVIATIONS

1. **CPN :** Comité de Pilotage National
2. **PACDF :** Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes des Forêts
3. **P.A :** Peuples Autochtones
4. **COLO :** communauté locale
5. **JIPA :** Journée Internationale des Peuples Autochtones
6. **PTBA :** Plan de Travail et Budget Annuel
7. **AEN :** Agence d'Exécution Nationale
8. **SP :** Secrétariat Permanent
9. **MP :** Microprojet
10. **DGPA :** Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones
11. **LINAPYCO :** Ligue Nationale des Pygmées au Congo
12. **ERND :** Environnement, Ressources Naturelles et Développement
13. **OSAPY :** Organisation d'Accompagnement des Pygmées
14. **ANAPAC :** Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Airs et Territoires du Patrimoine autochtones et Communautaires
15. **CAFI :** Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
16. **REPALEF : R**éseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers
17. **REDD :** Réductions des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
18. **FONAREDD :** Fonds National REDD

I. INTRODUCTION

La neuvième session du Comité de Pilotage du Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en République Démocratique du Congo, PACDF en sigle s'est tenue du 1ier au 04 septembre 2020 au Centre d'Accueil Caritas à Kinshasa.

Cette session a été financée par le Mécanisme spécial de dons dédiés aux peuples autochtones et communautés locales, un fonds additionnel alloué aux peuples autochtones et communautés locales dans le cadre du Programme d'Investissement Forestier (PIF) et le Fonds National REDD à travers l'Initiative pour la Conservation de la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI).

L'objectif principal de cette session était d'évaluer les progrès réalisés par le projet et de trouver des pistes des solutions possibles en vue d'améliorer sa mise en œuvre.

De manière spécifique, cette session du Comité de Pilotage National vise à :

- Valider les mandats des nouveaux Délégués élus ;
- Valider l'Exécution budgétaire au 31 Décembre 2019 ;
- Valider le Plan de Travail et Budget Annuel 2020 (PTBA) ;
- Evaluer les progrès réalisés par le projet et de trouver des pistes des solutions possibles en vue d'améliorer sa mise en œuvre;
- Evaluer le niveau de mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel 2020 (PTBA) ;
- Revisiter et valider les microprojets des 19 Territoires ;
- Faire une mise au point sur le financement CAFI et DGM pour le PACDF;
- Valider le Plan de Travail et Budget Annuel 2021 ;
- Formuler les recommandations d'amélioration des activités du projet.

La session a regroupé 42 délégués présents, membres du CPN venus des 19 territoires ciblés par le projet et ceux de Kinshasa (cf. annexe 1).

II. DEROULEMENT ET RESULTATS DE LA SESSION

2.1 Cérémonie d'ouverture

2.1.1 Mots de Bienvenu

Sous la facilitation du Coordonnateur National du PACDF, une prière a été dite par le 1er Secrétaire Exécutif Adjoint de Caritas Congo ASBL.

Dans son intervention, Monsieur l'Abbé Eric Abedilembe, a présenté au nom du Secrétaire Exécutif empêché, la cordiale bienvenue à toutes les délégations présentes à cette neuvième

session du Comité de Pilotage du PACDF RDC. Il a exprimé toute la gratitude et la confiance renouvelée à la Caritas Congo ASBL pour l'organisation pratique d'un tel événement.

Il n'a souligné qu'il comptait sur l'engagement de chacun de participants pour relever les défis qui entravent la mise en œuvre du projet, et pour donner un nouvel essor à l'amélioration de sa mise en œuvre. Les défis sont nombreux, à présent, la seule question qui vaille est de voir désormais comment avancer.

Convaincu que les échanges seront fructueux tout au long des quatre journées, aideront le projet et ses acteurs à concrétiser leur engagement en disposant de toutes les orientations et recommandations indispensables pour faire avancer le projet vers l'atteinte de ses objectifs.

2.1.2 Allocution du FONAREDD

Dans son intervention, Madame Astrid Ntanga, Chargée de Suivi évaluation et sauvegardes, a tenu à transmettre aux participants les salutations et les remerciements du Secrétaire Exécutif de FONAREDD Mr. Félicien Mulenda, et encourager solennellement toutes les parties prenantes qui travaillent inlassablement pour la cause de la croissance inclusive et du développement Durable de la RDC en privilégiant la participation des Peuples Autochtones et Communautés Locales.

Elle a rappelé les efforts déployés par toutes les parties prenantes pour que les activités clés, qui contribuent à l'atteinte des jalons ne souffrent pas des retards critiques en dépit d'un environnement caractérisé par la crise sanitaire due à la pandémie COVID – 19. Elle a attiré l'attention de tous que le PACDF avait été placé dans la liste des programmes à risque lors de la 30^{ième} réunion du Comité Technique du FONAREDD qui avait d'ailleurs demandé au Secrétaire Exécutif d'évaluer la possibilité de suspendre le programme.

Il est établi certes, qu'il y a eu des avancées considérables, notamment, dans la prise en compte des préoccupations des peuples autochtones dans les documents de la politique et loi des différentes réformes en cours de finalisation (Foncier et Aménagement du Territoire) et dans le développement des mesures de sauvegardes.

Mais il faut avouer que les faits suivants ne pouvaient que motiver la prise d'une telle option :

- Le retard inquiétant dans la contractualisation entre la Banque Mondiale et la Caritas,
- Le non-respect de délai : calendrier opérationnel/échéance programmée,
- L'absence des enseignements qui auraient pu enrichir la réflexion pour la mise en place d'un programme pour le paiement de services éco systémiques qui comportent des contributions aux communautés locales et aux peuples autochtones ;

- Le retard dans l'identification et la mise en œuvre des micro-projets entrainant un manque de ruissellement des bénéfices et dividendes pour les peuples autochtones ;

Le rapport financier de la Banque Mondiale renseigne un décaissement jugé insuffisant pour présager une couverture complète des activités programmées dans le cadre de ces fonds avant la date prévue pour la clôture du programme.

2.1.3 Discours d'ouverture

Dans son intervention, Monsieur Kapupu Diwa, Président du CPN a fait un rappel du Projet, de sa genèse à ce jour. Il a rappelé que le PACDF ne comporte que 2 organes (i) de prise de décision qui est le CPN (ii) exécutif qui est la Caritas ; il a insisté sur les objectifs spécifiques de la session (i) examen et valider le PTBA 2021 et examen et validation des microprojets. Pour ce faire, il a appelé les participants à un dévouement pour la réussite de ces travaux, à ces mots, il a déclaré ouverte la session.
Et par la suite, par un tour des tables, les participants se sont présentés en donnant leurs noms, ainsi que leur territoire de provenance.

2.2 Du bureau de la session et de code de bonne conduite

Un bureau a été constitué, composé de :

- Un chef de village et 2 adjoints

Ce bureau avait pour tâches, entre autres :

- le suivi du respect de code de bonne conduite pendant la session,
- produire la synthèse des journées, recueil les doléances des participants,
- faire la liaison entre le CPN et la Caritas.

Les participants ont proposé un code de bonne conduite et les sanctions pendant la session, notamment :

- la liberté d'expression,
- le respect de l'heure,
- la tolérance.

Comme sanction en cas de non-respect rester debout pendant 1 minute.

2.3 Lecture et validation du calendrier de la session

Les participants ont passé en revue l'agenda de la session, qui a été validée à l'unanimité moyennant quelques ajouts.

2.4 Présentation du bilan du PACDF

Sous la modération du Président du CPN, Mr Kapupu Diwa, la présentation a connu deux moments forts :

- Le bilan, les défis et les leçons apprises du PACDF, par le Coordonnateur National du PACDF,
- les objectifs de mission, les principaux résultats atteints et les perspectives, par les représentants des opérateurs spécialisés.

Le premier exposé : le Coordonnateur du PACDF a partagé les informations générales sur le PACDF, en termes d'état d'avancement du projet par rapport aux prévisions. Dans sa communication, il a présenté les réalisations majeures sur le plan technique du projet, notamment : (i) Finalisation des microprojets à Kiri, Inongo et Oshwe en 2019 : analyse et intégration des questions de sauvegardes et de la durabilité (ii) Appui à la participation des PA aux reformes foncières, de l'Administration du Territoire et autres (iii) Appui à la finalisation du plan stratégique (2019-2024) des peuples autochtones sur le foncier : contribuer à la reconnaissance formelle et le respect de leurs droits sur les terres et les ressources naturelle (iv) Appui au suivi de la Loi organique portant principes fondamentaux relatifs à la promotion et à la protection des droits des peuples autochtones pygmées au niveau de l'Assemblée Nationale (v) Appui à la Célébration de la journée Internationale des Peuples Autochtones (JIPA) 2019 et 2020 à Kinshasa et dans les 19 territoires.

Il a aussi épinglé quelques difficultés rencontrées : (i) Report de la réunion du Comité de Pilotage National prévue du 25 au 27 mars 2020 (ii) Suivi de l'adoption de la Loi foncière (iii) Suspension des missions de terrain

Il a terminé sa communication par les perspectives au 31 décembre 2020 : (i) la réalisation des microprojets des communautés (ii) l'alphabétisation des PA et COLO (iii) la sécurisation des terres

Le deuxième exposé : a porté sur les résultats atteints au 31 décembre 2019 par les Opérateurs spécialisés (OSAPY, LINAPYCO, ANAPAC et REPALEF). Il sied de rappeler que ses opérateurs ont reçu du PACDF les mandants suivants :

- **OSAPY :** Appuyer l'élaboration des cartes de terroirs communautaires et des plans d'aménagement et de gestion simplifiée (PAGS)
- **LINAPYCO :** Appuyer la reconnaissance légale, la valorisation et la sécurisation des droits fonciers des Peuples Autochtones dans le processus de la réforme foncière
- **ANAPAC :** Organiser les Assemblées communautaires et d'accompagner les peuples autochtones et communautés locales dans le processus de la reconnaissance et à la sécurisation des concessions forestières et aires de conservation et de patrimoines autochtones et communautaires.
- **REPALEF :** Assurer la gestion des plaintes et le suivi de satisfaction par les communautés

De ces 4 exposés, il est ressorti des recommandations suivantes :

Résolutions 1 :

- Que le REPALEF élargisse les actions de LINAPYCO et d'ANAPAC dans tous les territoires bénéficiaires du PACDF afin de soutenir les actions récurrentes de la discrimination des PA ainsi la sécurisation des terroirs ;
- Que le REPALEF mette en place un mécanisme de gestion des conflits fonciers, en vue de sécuriser les terres des PA, à la lumière du cas de Yahuma où un décès a été enregistré dans la famille du Délégué Pasteur Bitole dans un conflit opposant son frère aîné avec un membre de groupe ethnique Bantou
- Que l'ONG OSAPY partage les cartes des terroirs et d'affectation des terres imprimées pour les faire validées par les membres du CPN et par les délégués des territoires concernés.
- Que le REPALEF renforce son mécanisme de communication au niveau national, provincial et territorial en vue d'améliorer la qualité de la circulation des informations sur le projet et anticiper sur les rumeurs, et diminuer les plaintes.
- Renforcer les capacités des leaders PA et COLO sur les réformes en matière du foncier, d'aménagement du territoire et des politiques forestières par la formation et la documentation.

Le troisième exposé : a porté a porté sur l'exécution budgétaire. Présenté par le Comptable du projet, il sied de retenir qu'au 30 juin 2020 :

- Le pourcentage de consommation : 32,22%
- Le solde en Banque : 408 257,34 $US
- Les prévisions d'ici 31/12/2020 :524 612 $US

Les recommandations suivantes ont été formulées :

Resolution 2:

- Transmettre aux délégués le rapport d'exécution budgétaire de l'exercice passé pour appropriation, 20 jours avant la tenue de la session afin de permettre une appropriation du rapport et contribuer dans les échanges pendant la session.

Le quatrième exposé : a porté sur l'état de lieux des Dossiers des microprojets. Les présentations de l'Assistant du Coordonnateur du PACDF et de l'Expert en sauvegardes ont porté sur les étapes à suivre pour qu'un microprojet soit éligible au financement selon les critères de la Banque mondiale. De ces présentations, il sied de retenir ce qui suit :

- la nécessité d'intégration de questions de sauvegardes environnementale et sociale dans les activités des microprojets, avec un répertoire des impacts négatifs et les mesures d'atténuation et/ou de compensation à développer ;
- l'impératif de démonter la durabilité du microprojet, par l'implication des communautés locales avant, pendant et après la mise en œuvre. Un rôle capital de

synergie dans la mise en œuvre entre l'ONG porteuse de microprojet et les associations locales.

- la nécessité d'innover en faisant un lien entre le microprojet et l'incitation des PA et COLO a adhérer aux principes REDD

Résolution 3:

- Que l'AEN produise un seul document reprenant toutes les activités des microprojets et qui intègrent les aspects des sauvegardes environnementales, de durabilité et les coûts
- Porter d'éclaircissement sur les différentes rubriques de la fiche de microprojet
- Prévoir le renforcement des capacités des associations et coopératives des PA dans les termes de référence de recrutement des ONG locales

2.5 Revisitassion et validation des microprojets

Les participants ont adopté et validé après la présentation de l'AEN sur les microprojets intégrant les questions des sauvegardes environnementales et sociales moyennant les amendements

Résolution 4 :

- Financer les microprojets dans tous les 19 territoires au cours de l'année 2020
- Former les points focaux provinciaux du REPALEF sur les mesures de sauvegardes environnementales et sociales pour assurer le suivi des microprojets
- Etendre les microprojets dans les autres territoires en conflits fonciers (Tanganyika, Mongala, Maniema,…)

2.6 Présentation et validation du PTBA 2020

Après échanges, le PTBA 2020 a été validé par les participants pour un montant total de 1 535 750 USD.

2.7 Présentation et validation du PTBA 2021

Afin de faciliter une meilleure participation, les participants ont voté pour le travail en focus group selon les provinces. Chaque groupe a, à cet effet :

- passer en revue, point par point, activité par activité du PTBA 2021
- ressortir les points à améliorer
- intégrer les nouvelles activités jugées nécessaires

Chaque partie a présenté et défendu son travail en plénière.

Ainsi, moyennant les amendements apportés, le CPN a validé le PTBA 2021.

2.8 Mise au point sur le financement CAFI et DGM pour le PACDF

Après échanges avec les participants sur les objectifs du PACDF, il a été résolu que :

Résolution 5.

Le PACDF RDC reste un seul projet avec 2 sources de financement, le DGM et le FONAREDD à travers le CAFI

7. JIPA (Journée Internationale des Peuples Autochtones)

A tours de rôles, les points focaux et les délégués ont brièvement exposé sur le déroulement de la JIPA dans leurs territoires. Généralement l'activité a été réalisée avec succès dans presque toutes les provinces.

Cependant quelques plaintes ont été évoquées, notamment,

- Le retard de la réception des fonds par rapport à la date de la célébration de la JIPA est la principale cause des reports des dates prévues. La conséquence est que dans certaines provinces, les fonds sont disponibles mais par manque de temps, l'activité a été reportée pour le retour de la délégation du CPN.
  Pour améliorer les participants ont décidé de :
  - tenir des réunions régulières, et ne pas attendre les jours proches de l'évènement pour commencer à demander l'information sur l'arrivée des fonds et les termes de référence de l'activité.
  - préparer au niveau des territoires y compris à Kinshasa les activités à réaliser par rapport à la JIPA, au lieu d'attendre seulement les orientations en provenance de Kinshasa.
- L'insuffisance des fonds contraignant les manifestants à organiser la JIPA aux mêmes sites, avec presque les mêmes personnes chaque année, par incapacité de supporter les charges liées au transport des participants/invités, créerait une frustration dans les autres membres du CLS.
- Le manque des moyens de communication pour certains sites ne permet pas aux délégués de savoir que les fonds sont déjà disponibles dans leur territoire pour célébrer la JIPA.
  Pour améliorer les participants ont décidé :
  - Que l'AEN envoie directement l'argent aux Délégués pour gagner dans le temps et éviter la diminution des frais via plusieurs intermédiaires ;
  - Que l'AEN trouve un moyen facile pour informer les Délégués de l'arrivée des fonds. D'où la nécessité de renforcer la communication au niveau local entre les délégués, points focaux de Caritas et ceux du REPALEF, (membres du CLS).

- L'insuffisance des outils de visibilité ne permet pas aux délégués de vulgariser assez les acquis du PACDF : à part la banderole, que le projet produise qu'il y ait aussi des T-Shirt pour les participants. A cette question, l'exemple de Banalia qui a produit les T-Shirt pour la JIPA 2020 est à suivre.

Une question a été soulevée sur la responsabilité de la célébration de la JIPA parmi les acteurs du PACDF. A cette question, les participants ont décidé :

- De considérer la commémoration de la JIPA comme un évènement symbolisant l'INDEPENDANCE, donc la liberté des Peuples autochtones pygmées. Avec ou sans subvention, un vrai Peuple Autochtone doit prendre ce jour à titre égale comme le 30 juin 1960, jour de l'indépendance de la RDC.
- Que l'apport du PACDF n'est qu'une contribution à la réussite de la JIPA et non la condition de sa célébration. Certains participants (Walikale/Nord-Kivu et Bikoro/Equateur) ont présenté leurs expériences sur la mobilisation des partenaires nationaux et internationaux autour de la célébration de la JIPA et les questions autochtones.
- De célébrer la JIPA avec ou sans la contribution du PACDF

Résolution 6.

- Augmenter l'enveloppe de la JIPA, en vue d'améliorer la visibilité et la participation

8. L'actualisation de l'annuaire des membres du CPN

L'AEN a procédé à a mise à jour de l'annuaire des membres du CPN. Ainsi, il sied de noter ce qui suit :

- Les Délégué et Suppléant, nouvellement élus présentaient, territoire par territoire le nom, territoire de provenance et fonction. Il s'agit des territoires de Dekese, Lusambo, Mambasa, Banalia, Lupatapata, et Mweka ;
- Une photo était prise pour chaque Délégué et Suppléant selon le cas en vue d'archivage ;
- 7 nouveaux membres du CPN ont intégré l'annuaire.

Parmi les motifs de remplacement, il y avait le décès, l'invalidation, et l'abus de confiance des représentants des CLS au niveau du CPN.

9. **Validation des mandats des nouveaux membres du CPN**

La validation des mandats des nouveaux membres (Délégués titulaires et suppléants) est passée suivant la démarche classique ci – après :

- Présentation du contexte de remplacement et du rapport de désignation
- Validation du mandat par le Comité de Pilotage National.

N°	Territoire	Fonction
1	Banalia(2)	Délégués titulaire et suppléant
2	Dekese(1)	Délégué suppléant
3	Mambasa(1)	Délégué suppléant
4	Mweka(2)	Délégués titulaire et suppléant
56	Lupatapata(1)	Délégué suppléant
	Lusambo(1)	Délégué suppléant

Fait à Kinshasa, le 10 septembre 2020

Annexes :

- Liste de présence
- Annuaire
- PV
- Tableau d'exécution des MP
- PTBA
- Présentation sur l'état d'avancement du PACDF
- Présentation sur l'exécution budgétaire
- Photos

Fait à Kinshasa, le 30 septembre 2020

Vue partielle de l'ouverture du comité de pilotage national

Vue partielle des participants au comité de pilotage national

Vue de travaux en groupe – analyse PTBA

Vue de participants pendant la pause

Vue de débat pendant la session du comité de pilotage nationale